
MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 20 OCTOBRE 2016

Etaient présents : GRASSA Martine, MONNIN Marie-Claire, GODARD Jean-Louis, MARSOUDET Laurent, BERHAULT Jacques, GREUSARD Liliane, MONNIN Antoine, PONTTHUS Nathalie, ROLET Jean-Yves et ROLET Joëlle.

Absent excusé : GODARD Vincent (arrivée 20h30)

1. Décisions modificatives budgétaires

Mme la Maire précise qu'à la demande de la Trésorerie pour le règlement de deux factures, il y a lieu d'augmenter les crédits à l'article 701249 de 138 € sur le budget de l'eau et à l'article 706129 de 78 € sur le budget de l'assainissement. Accord à l'unanimité des présents.

2. Contribution au FSL et FAAD

Mme le Maire fait part du courrier du Conseil Général demandant aux communes de statuer sur leur participation ou non au FSL et au FAAD. Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de ne pas participer au FSL et FAAD.

3. Achat de la parcelle de Mr et Mme CLEMENT Joseph

Mme la Maire rappelle que Monsieur CLEMENT Joseph se doit de raccorder son assainissement au réseau public en limite de propriété tout comme son compteur d'eau.

La conduite d'eau passant sur le domaine privé de Joseph CLEMENT, la commune lui a proposé de racheter une partie de sa parcelle afin de régulariser cela (la conduite amenant l'eau aux habitations sur la RD72 serait certainement amenée à disparaître dans les années à venir).

Monsieur CLEMENT a donc fait établir une division de sa parcelle et la Commune, afin de réaliser les travaux lui incombant pour les deux habitations situées sur ce chemin, accepte à l'unanimité son prix d'achat de 500 € pour 0.47 ares (soit 10.6382 € / m²).

POINTS A VOIR

- Adresse mail de la Mairie : Mr BERHAULT propose d'utiliser l'adresse mail du site de la mairie pour le secrétariat à la place de l'actuelle. Celle-ci sera donc mairie@villeneuve25270.fr . Accord à l'unanimité.
- Travaux supplémentaires station d'épuration : le surpresseur a été changé ainsi qu'un flotteur.
- Le BAC à verre de la Commune a été déplacé. Il se trouve à présent devant la station d'épuration.
- Mr MOREL (agent ONF) est venu rencontrer Mme GRASSA concernant l'avenir de la route des Sapins. Une étude est menée afin de connaître l'avis des utilisateurs et des habitants. N'hésitez pas à envoyer vos commentaires.
- Comptes rendus : CEJ (périscolaire et accueil de loisirs). Convention renouvelée avec la CAF. Bon bilan pour le périscolaire. Petite baisse des effectifs pour l'accueil de loisirs peut-être dû aux tarifs. Conseil d'école : Compte rendu réalisé par Marie-Claire MONNIN.
- Devenir de la MAS : Mme Grassa évoque son rendez-vous avec Mr LONGEOT et le directeur de l'ARS.
- Courriers divers : Réunion à Frasne concernant MUSICART le vendredi 21/10.
- Les tables en bois n'ont pas été installées cet été par les employés. Attention pour l'année prochaine.
- Fibre optique : une réunion publique sera organisée à la salle des fêtes le 02/11/2016.
- AMO : Suite à la réunion de la commission avec le Cabinet Au-delà du Fleuve et le Conseil Départemental, un premier diagnostic a été réalisé. Tous les membres du Conseil Municipal l'ont eu en même temps que la convocation. Points positifs et négatifs de chacun relevés. Une réunion publique sera certainement organisée après la prochaine étape.

Vu par Nous, Maire de la Commune de Villeneuve d'Amont pour être affiché le 21/10/2016, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A VILLENEUVE D'AMONT, le 21/10/2016

Mme le Maire,
Martine GRASSA.